

Organisateur :
Mairie de Vigneulles lès Hattonchâtel
25 bis rue R. Poincaré
55210 Vigneulles lès Hattonchâtel
Tél : 03.29.89.30.73
Fax : 03.29.90.01.06
www.mairie-vigneulles.fr
Mail : emilie.vigneulles55@gmail.com



Projet Pédagogique ACM « Les Bourdons » Eté 2021



Sommaire

- Présentation du centre : organisation, caractéristiques du centre, locaux.
- Projet éducatif communal
- Projet pédagogique
- Fonctionnement de l'équipe d'animation
- Evaluation des animateurs
- Fonction de l'animateur
- Fonction du directeur
- Règles de vie
- Annexe 1 : protocole Covid
- Annexe 2 : Intervenants et sorties (sous réserve des possibilités)

Présentation du centre

Organisateur : Mairie de Vigneulles – lès – Hattonchâtel

Caractéristiques du centre de loisirs :

- Centre de loisirs municipal accueillant un effectif de 50 enfants maximum, âgés de 3 à 12 ans. Cet été, nous ne proposerons pas de mini-camp ni de sorties pour les ados, vues les circonstances particulières (Covid).

L'accueil se fait à la semaine complète en journée (repas servis sur place, préparés et apportés par le traiteur) à partir de 9h30 ou à la demi-journée à partir de 13h30 jusqu'à 18h00.

Un pré-accueil est organisé de 8h à 10h.

- Les enfants viennent du canton de Vigneulles. Ils fréquentent ou ont déjà fréquenté les lieux et se connaissent pour la plupart (ils viennent principalement du secteur de la commune). C'est pourquoi les enfants doivent vivre un temps de vacances, il faut réussir à les couper du monde scolaire en leur proposant des activités variées tout en leur faisant respecter l'autre dans ses différences culturelles, ethniques et religieuses dans les règles de la laïcité.

Les enfants de 4 à 6 ans ont à leur disposition du mobilier adapté et un espace réservé, dont une salle de sieste.

Le centre est également en mesure d'accueillir des enfants en situation de handicap, les locaux étant fonctionnels (plein pied, toilettes accès fauteuil) et le personnel sensibilisé, ayant diverses expériences. L'intégration des enfants en situation de handicap se déroule sans heurt grâce à la pédagogie de l'équipe.

- L'équipe se compose d'animateurs du secteur. Ils possèdent une salle exclusive avec des matériels adéquats. Les animateurs fonctionneront en binôme (un diplômé et un stagiaire ou non diplômé).

- Les locaux : Nous utilisons le bâtiment spécialement conçu pour l'accueil de loisirs. Nous avons un réfectoire – cuisine, 2 salles d'activités, 1 salle d'évolution, 1 salle de sieste, 1 infirmerie avec douche, 1 bureau et 1 salle de matériel pour les animateurs. L'extérieur clôturé comporte un préau. Nous pouvons aussi utiliser le terrain de foot et de la salle st Rémy de la commune, ainsi que de la salle polyvalente de la communauté de communes (CODECOM).

Les bâtiments seront aménagés et réorganisés dans le respect du protocole Covid en vigueur.

Projet éducatif communal

La commune de Vigneulles décide de prendre en compte les demandes des enfants et des jeunes de son territoire. C'est ainsi que les élus travaillent actuellement à la mise en place d'une politique jeunesse sur Vigneulles et ses communes associées (Billy ; Hattonchâtel ; Hattonville ; Creuë ; Viéville ; St Benoît).

Pour ce faire, la commune vise avant tout à proposer des loisirs aux enfants et jeunes pré-ados sans exception, tout en développant chez eux un savoir-être, un savoir-faire et savoir-vivre, et ce, à plusieurs niveaux.

La commune tient à favoriser le développement local en participant à l'attractivité de notre territoire riche en savoir-faire : artisans, observatoire des côtes de Meuse ; intervenant nature ; troupe théâtrale, etc...., et riche également par son histoire et son patrimoine.

Un comité de pilotage mis en place en février 2003, et composé de parents, de jeunes, d'élus, de représentant de la CAF et de la DDJS, aide à l'élaboration de ce projet éducatif, qui vise à mettre des actions en place tout au long de l'année.

Voici quelques objectifs :

- Ludique : C'est à dire développer l'esprit de jeu individuel et collectif mais aussi l'esprit imaginaire ; permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances, à découvrir des pratiques variées.
- Social : C'est à dire respect de l'enfant et de sa place dans le groupe, respect de ses rythmes de vie et de ses cultes. Respect de la sécurité morale et affective entre enfants et équipe d'encadrement. En règle générale, favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Educatif : C'est à dire faciliter la prise d'initiatives, la créativité, la responsabilisation, l'équilibre et l'autonomie dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.
- Culturel : C'est à dire la découverte d'environnements nouveaux, le respect des différentes cultures en permettant à l'enfant d'être acteur et coordinateur des activités.
- Sanitaire : c'est à dire respecter une hygiène de vie corporelle et alimentaire, respecter les lieux de vie et la santé morale, affective des enfants.

L'accueil de loisirs de la commune de Vigneulles lès Hattonchâtel fonctionne :

- 15 jours durant les vacances d'hiver
- 15 jours durant les vacances de Printemps
- 6 semaines durant les grandes vacances
- 7 jours durant les vacances d'automne
- 5 jours durant les vacances de Noël

o Mode de fonctionnement à chaque petite vacance :

Un accueil de loisirs pour les 3-12 ans de 10h à 18h et/ou de 13h30 à 18h avec une équipe d'animation composée d'une directrice et de 3 animateurs.

Un pré-accueil de 8h à 10h est organisé pour un maximum de 20 enfants accompagnés par 2 animateurs.

Initiation, stage ou sortie pour les 8-18 ans. La durée varie de la journée à la semaine. L'équipe d'animation se compose au minimum de l'intervenant qualifié et d'un animateur de notre structure.

o Mode de fonctionnement durant les grandes vacances.

(Maximum 50 enfants âgés de 3 à 12 ans en temps normal, cet été nous serons limités à 3 groupes de 12 enfants, soit 36 enfants maximum)

Les enfants sont inscrits à la semaine en journée ou ½ journée.

Durant ces six semaines d'accueil, deux semaines fonctionnent avec une initiation poney au centre équestre de Buxerulles pour huit enfants par semaine.

D'ordinaire, un mini séjour est organisé durant une autre semaine. Il est annulé cette année en raison de l'état d'urgence sanitaire.

L'équipe d'animation est composée au minimum d'une directrice et cinq animateurs.

Il y a durant ces six semaines, une sortie ou une intervention par semaine.

D'ordinaire, des initiations, stages, ou sorties pour les plus de 10 ans sont organisés pendant l'été. La durée varie de la demi-journée à la semaine. L'équipe d'animation se compose au minimum de l'intervenant qualifié et d'un animateur de notre structure. Cette année, ces animations ont été annulées suite à la crise sanitaire.

- Convention partenariat :

Nous signons aussi des conventions de partenariat avec chaque intervenant.

- Les modalités tarifaires :

(Feuille disponible à la mairie)

- Les outils d'information avec les familles :

Environ un mois avant le début des vacances un tract récapitulatif des activités est distribué dans chaque boîte aux lettres de la commune de Vigneulles et à chaque enfant de l'école maternelle et primaire.

Nous le publions aussi plusieurs fois dans le journal de l'Est Républicain et sur le site internet de la mairie

- L'équipe :

L'équipe se réunit une semaine avant le début du centre.

- L'évaluation des animateurs :

Un entretien a lieu au début du centre pour connaître les attentes et les savoirs de chaque animateur ainsi que ceux de l'équipe de direction.

Un deuxième entretien est effectué au milieu du séjour pour connaître les impressions et attentes de l'ensemble de l'équipe.

Une dernière réunion est réalisée à la fin du séjour pour l'évaluation.

Une réunion journalière est effectuée en fin de journée pour faire le point sur la journée.

Les animateurs peuvent à tout moment demander à la direction un entretien.

Projet pédagogique

Ce projet pédagogique se base sur le projet éducatif émis par l'organisateur. Nous avons travaillé afin de trouver des objectifs communs tout en respectant l'âge et le rythme de l'enfant.

Afin de s'adapter au mieux au développement de chacun, les enfants seront répartis en tranche d'âge.

Cet été, les règles sanitaires obligent à certaines modifications du fonctionnement (groupes fixes à la semaine y compris lors des repas,...). Nous sommes dans l'attente du futur protocole avant ouverture. Toutefois, le mini-camp restera annulé cet été.

Section maternelle

Ce groupe regroupera les plus jeunes (3-6 ans). Ils bénéficient d'une salle qui leur est exclusivement réservée où le matériel est à leurs tailles (chaises, tables). Ils pourront se l'accaparer (décoration, changement de place du matériel...) en toute confiance. Ceci leur permettra d'évoluer dans un espace rassurant qui sera façonné à leur image et de développer différents objectifs :

1/ Favoriser l'imaginaire de l'enfant :

L'enfant ayant déjà constitué un monde imaginaire, l'équipe devra essayer de le développer en laissant libre cours à sa créativité :

- Développer sa créativité artistique.
 - En laissant l'enfant libre dans la finalisation de l'activité.
 - En proposant des activités variées
 - En lui créant une histoire, personnage

- Le faire évoluer dans un monde imaginaire.
 - En lui proposant des grands jeux
 - En lui créant un univers, personnage
 - En organisant un spectacle si les enfants en font la demande.

2/ Leur rythme de vie et centre d'intérêt :

Chaque enfant a son propre rythme de vie et centre d'intérêt, c'est pour cela que l'équipe respectera celui de chacun.

- Respecter ses envies
 - Ils auront la possibilité de choisir leurs activités

- Ils pourront quitter l'activité à tout moment sous la surveillance d'un animateur car un coin permanent aura été mis en place

- **Valorisation de l'enfant.**

- Ils pourront se rendre vers l'activité proposée pour la tranche d'âge 7 -12 ans, sous la responsabilité des animateurs qui jugeront de la pertinence d'un tel choix. Cette possibilité est annulée, suivant le protocole Covid.

- Si l'enfant ne se sent pas prêt pour faire partie du spectacle, leur participation devra être valorisée (décor, maquillage, costume).

Section sept – douze ans

Ce groupe regroupera les plus grands. Ils bénéficient de deux salles où le matériel leur est réservé. Ils pourront se l'accaparer (décoration, changement de place du matériels...) Ceci leur permettra d'évoluer dans un espace rassurant, leur ressemblant.

1/ Favoriser leur créativité.

Durant la semaine des activités physiques, intellectuelles et artistiques leurs seront proposées. Cette diversité aura pour but de permettre à chaque enfant de s'affirmer dans le domaine où il se sent le plus à l'aise et surtout de s'extérioriser vis à vis des autres.

- **Développer leur créativité artistique**

- Leur offrir des supports différents leur permettant de développer leur créativité comme le modelage, la peinture, les costumes...

- Des semaines à thèmes seront programmées

- **Prise de position**

- Proposer des activités variées

- Laisser libre choix dans la finalisation des activités

2/ Socialisation de l'enfant :

Les enfants vivent de plus en plus dans l'individualisation alors que le fait de partager avec les autres est primordial. Ce mélange de divers talents aura pour but de leur montrer que les choses se font à plusieurs et que la solidarité joue un rôle essentiel dans la société, qu'il faut tout simplement apprendre à vivre ensemble et que l'entraide et l'investissement peuvent amener à de grandes choses.

- **Développer l'esprit de groupe – coopération**

- Spectacle avec création décors, costumes, pièce, maquillage....

- Jeux d'équipe

- Repas en commun avec les petits

- **Responsabilisé l'enfant**

- Choix des activités

- Mini camp pour une dizaine d'enfants. Ils fonctionneront en autonomie durant la semaine, encadrés par deux animateurs. Toute mise en place d'activités ou tâches quotidiennes sera étudiée avec l'ensemble des enfants et soumis aux animateurs. Ce camp permettra l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie, d'apprendre à se respecter les uns les autres en créant une aventure commune. A l'heure actuelle, le camp est suspendu pour respect du protocole Covid.

3/ Découverte de leur environnement.

Les enfants évoluent dans un milieu rural, ils sont donc privilégiés par rapport à la nature. Mais ils ne sont pas conscients des avantages qu'ils ont. Le centre de loisirs devra se faire un tremplin pour les faire réagir sur leur environnement (activités nature, sorties, tri sélectif).

Section dix – dix - huit ans (annulé pour cause COVID)

Ce groupe regroupera nos préadolescents. Nous leur organisons 1 camp bivouac et une sortie. Ceci leur permettra de découvrir différentes activités et de les occuper durant un temps de vacances.

Durant ces jours des activités physiques, intellectuelles et artistiques leur seront proposées. Cette diversité aura pour but de permettre à chaque adolescent de s'affirmer dans le domaine où il se sent le plus à l'aise et surtout de s'extérioriser vis-à-vis des autres, et de découvrir de nouvelles choses.

Cette année, nous n'organisons pas de sortie pour cette tranche d'âges, les protocoles ne permettant pas de sortie de plus de 10 personnes.

Fonctionnement de l'équipe d'animation

Préparation du CL :

- Entretiens : Il s'agit de voir les motivations (acquis et lacunes) et les attentes des animateurs.
- Première réunion d'équipe :

Elle est l'occasion d'une présentation plus détaillée du projet pédagogique.

Une réglementation résumée et une lecture ont été effectuées concernant la responsabilité civile, pénale, les règles de sécurité, d'hygiène, d'alimentation et de déplacement.

Une présentation de la vie quotidienne a été faite, ainsi que les modalités d'utilisation des produits ménagers qui sont des produits professionnels (protocole d'accueil Covid).

Les modalités d'évaluation des animateurs stagiaires, diplômés et non formés ont été définies.

Je mets particulièrement l'accent sur le rôle de formateur qui incombe à ma fonction de directrice.

- Réunions fréquence et contenu :

Afin de ne rien laisser en suspens, une réunion aura lieu quotidiennement ; Le but étant de faire le point sur le déroulement de la journée, les choses à changer le cas échéant ou à développer, mais aussi sur les problèmes rencontrés avec les enfants.

Pour finir la réunion, l'équipe se tournera sur la préparation de la journée du lendemain.

Les réunions interminables n'étant pas très efficaces, nous opterons pour la brièveté afin de nous laisser du temps pour parler des vrais problèmes rencontrés.

En revanche, en milieu de semaine nous prendrons le temps de préparer la semaine suivante.

- Pré – accueil :

Les deux animateurs qui s'occuperont du pré-accueil (de 8h à 10 h) termineront leur journée vers 17h30. Les animateurs changeront tous les jours par équipe de deux. La directrice sera obligatoirement là le lundi matin et pourra se mettre dans une équipe si besoin le reste de la semaine sauf qu'elle ne quittera pas à 17h30 mais 19 h.

Selon le protocole Covid, chaque groupe assurera un pré-accueil suivant les demandes

Evaluation des animateurs

Un entretien pourra être motivé à tout moment soit par le directeur soit par l'animateur. Il y aura un suivi hebdomadaire afin que l'animateur puisse faire le point sur ses besoins et ses attentes. Ce qui permettra ensuite au directeur le cas échéant de modifier son système de fonctionnement ou de l'améliorer afin de créer de meilleures conditions de travail et de fonctionnement pour les animateurs.

○ **Evaluations communes** :

L'évaluation est énoncée clairement en début de centre à tous les animateurs. Elle est constituée de trois grands points à savoir :

▪ **La sécurité** :

Y a-t-il respect des règles, sont-elles bien assimilées ? La présence de l'animateur permet – elle une réelle surveillance des enfants ?

▪ **Sur l'animation** : (en elle-même)

Comment est amené l'activité, y a-t-il une bonne sensibilisation, créatrice d'attente et de désir chez l'enfant ? L'activité est –elle bien énoncée et claire pour les participants ? Dans le déroulement, y a-t-il une cohérence, un souci d'attraction ? L'animateur motive-t-il les enfants pour préparer ou ranger la salle à la fin de l'activité.

▪ **Sa place au sein de l'équipe** :

Sa participation, prise de parole, de position, d'initiative, sa participation aux tâches quotidiennes.

Je me tiens à leur disposition avant le début du séjour.

○ **Evaluation des stagiaires**

En plus de toutes ces indications, le stagiaire fera l'objet d'un suivi complémentaire.

Un premier entretien en début de stage afin de faire le point sur ses connaissances, ses besoins et par conséquent ses attentes. Aussi bien pour lui que pour le directeur.

Dans un premier temps, un soutien sera apporté lors des animations, les modalités seront fixées avec l'animateur.

Un entretien sur sa demande sera possible à tout moment. Un point rapide sera fait en fin de semaine.

Un second entretien de stage plus approfondi aura lieu et donnera une évaluation personnelle par rapport au premier.

L'entretien de fin de stage sera le lieu d'explication au sujet de sa mention, et prendre note d'éventuels conseils.

Dès le début du centre, deux ou trois animateurs ressources lui seront conseillés. Il s'agira d'animateurs qualifiés, d'animateurs ayant déjà encadré ce centre et de moi-même.

Le fonctionnement en binôme reste donc indispensable, du moins les deux premières semaines. Cependant ils seront rapidement sollicités pour la prise en charge complète d'animation.

Le fait de laisser libre choix aux enfants de leurs activités les obligera à travailler dans l'urgence et donc à se rendre à l'essentiel.

L'adaptation devra se faire très vite.

Fonctionnement de l'équipe

Chaque semaine, deux animateurs auront la charge de la tranche d'âge des 4 – 6 ans, ce choix sera fait selon leurs affinités, aucun groupe d'âge ne sera imposé s'ils ne se sentent pas à l'aise ou capable de l'encadrer. Il serait tout de même enrichissant d'essayer au moins une fois d'encadrer tous les groupes, de même que de changer d'équipe toutes les semaines.

Dans la mesure du possible, un stagiaire sera en binôme avec un diplômé.

Durant les semaines poney, un animateur par jour accompagnera les enfants pendant le trajet et lors de l'activité. Un planning sera mis en place la semaine précédente.

Fonction de l'animateur

Il sera garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il devra être à l'écoute des enfants et répondre au mieux à leurs demandes.

Il devra accepter le refus, s'adapter à une activité qui ne fonctionne pas, tout en gérant son activité de la préparation jusqu'au rangement.

Il saura s'adapter à l'âge des participants et respecter les enfants comme individu à part entière.

Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Il devra respecter l'équipe et les parents.

Il devra savoir travailler en équipe, se remettre en question et respecter le travail des autres

Jeunes /animateurs

Les animateurs doivent être à l'écoute des demandes des jeunes tout en gardant leur autorité. Il s'agit pour l'équipe d'adopter un comportement cohérent, de se faire respecter, de gagner la confiance des jeunes, sans oublier qu'ils sont en vacances.

Animateur / Animateur

Les animateurs doivent être à l'écoute les uns des autres se faire confiance, s'entraider si certains rencontrent des difficultés et rester solidaires dans les épreuves.

Animateur / Parent

Les animateurs doivent être disponibles et à l'écoute des parents durant le temps de l'accueil. Ils sont source et relais d'informations. Mieux connaître les parents, c'est mieux comprendre l'enfant.

L'organisation de l'activité comporte plusieurs étapes :

- 1- Vérifier la viabilité de l'animation
- 2- Préparer le matériel nécessaire en quantité suffisante
- 3- Rédiger une fiche récapitulative des règles / des objectifs
- 4- Aménager l'espace si besoin
- 5- Adapter ses modes d'intervention
- 6- Animer son activité

- 7- Ranger le matériel correctement
- 8- Etablir un bilan rapide à chaud

Fonction du directeur

Il sera garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il établira le projet pédagogique et s'occupera du bon fonctionnement général.

L'organisateur impose deux semaines poney, un mini camp ainsi que les dates d'ouverture et fermeture.

Il aura la charge de la cohésion de l'ensemble du personnel ainsi que les relations avec les différents partenaires comme les prestataires de services, la municipalité....

Il assurera la gestion du centre (administratif, financier, matérielle).

Le recrutement du personnel d'encadrement se fait conjointement avec un des membres de l'organisation mais aura un rôle de formation et de suivi avec les animateurs.

Le lavage des locaux se faisant par l'équipe d'animation, nous serons en auto – contrôle, ce qui nécessitera une sensibilisation de sa part aux animateurs quant aux règles élémentaires de base. Cependant, un agent de service communal viendra une fois par semaine.

Etant donné les circonstances d'accueil Covid, l'équipe sera renforcée pour assurer le nettoyage régulier tout au long de la journée.

Les règles de vie

▪ Les règles négociables :

- La pause des animateurs devra se faire lors du temps libre d'après le repas et durant le goûter.
- Que les enfants aident à mettre la table
- Les sanctions admises pour les bagarres, crachas, insultes seront négociées avec les enfants.
- Les horaires d'avant l'arrivée des enfants ainsi que ceux de fin de journée (après le départ des enfants).

▪ Les règles non négociables

- Le respect de l'équipe, des enfants et des parents
- La cigarette qui est interdite aux enfants et autorisée aux animateurs durant les moments de pause et dans un lieu prévu (derrière le bureau) et durant la réunion du soir.
- Alcool et drogues sont interdits
- Les horaires d'ouverture et fermeture qui sont définis par l'organisateur.
- Les dates de début et de fin du centre qui sont définis par l'organisateur
- **Les communications téléphoniques personnelles sont seulement autorisées durant les pauses.**
- Le lavage des mains avant le repas
- L'accès aux WC avant chaque repas
- Le respect du protocole sanitaire mis en place (voir annexe)

ANNEXE 1 : protocole sanitaire

Le centre de loisirs modifie son organisation afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur du 27 mai 2021

L'usage de gel hydroalcoolique est obligatoire pour le personnel à chaque entrée dans les locaux.

Les animateurs et les enfants de plus de 6 ans doivent porter un masque en permanence. La distanciation sociale et les gestes barrière sont de rigueur. La distanciation sociale passe de 5 à 2 mètres lors des activités physiques. Les parents n'ont pas accès aux locaux.

Les groupes seront définis pour la semaine, animateurs compris. Les différents groupes ne devront pas se croiser.

Les enfants seront répartis en groupe de 15, par tranches d'âges. Chaque groupe sera encadré par deux animateurs. Afin de pouvoir assurer le respect de ce protocole tout en permettant aux enfants de vivre un temps de vacances, chaque groupe se verra renforcé d'un animateur qui sera chargé du nettoyage régulier des surfaces et matériels utilisés, ainsi que de la préparation du matériel.

La désinfection du matériel a lieu avant et après chaque utilisation. La circulation du matériel entre enfants est proscrite, chacun se verra attribuer nominativement un lot de petit matériel pour la semaine.

A son arrivée, l'enfant dépose son sac et va se laver les mains sous la surveillance d'un animateur (protocole de lavage des mains affiché). Le lavage des mains s'effectue à chaque changement de lieu, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, avant et après le passage aux toilettes, avant et après le repas.

Les déplacements doivent être limités et organisés de manière à ne pas créer de file d'attente.

Dès qu'une personne présente un symptôme, la température doit être prise. La personne devra porter un masque, sera isolée à l'infirmerie et devra retourner à son domicile. Son retour au sein du centre ne sera possible qu'en possession d'un certificat médical. (cf protocole de l'ARS)

Les locaux sont réaménagés afin de pouvoir accueillir 2 groupes dans le respect de ces règles. Chaque groupe utilisera son entrée, ses salles et sanitaires sans les partager avec l'autre groupe. Deux autres salles communales seront également utilisées en cas de mauvais temps ou d'animation particulière.

ANNEXE 2 : programmes si possibilités de sorties collectives

Chaque semaine, un thème est suivi lors de la majorité des activités. Il fait l'objet soit d'une sortie collective dans la semaine, soit de la venue d'un intervenant dans nos locaux.

Semaine du 12 au 16 juillet : Le thème sera « Les Bourdons dans l'eau et dans l'air ». On ira à Madine le vendredi pour participer aux activités de Gliss'Parc le matin et nous ferons de l'accrobranche l'après midi

Semaine du 19 au 23 juillet : Persée Circus viendra s'installer dans la salle polyvalente pour initier les enfants aux arts du cirque.
Parallèlement, un stage poney (5 séances de 2 heures) serait organisé au centre équestre de Buxerulles pour un groupe fixe de 8 enfants.

Semaine du 26 au 30 juillet : le thème sera « Devenons Robinson ! » Le CPIE devrait venir le jeudi pour les petits et le vendredi pour les plus grands pour nous faire découvrir les petites bêtes de chez nous

Semaine du 2 au 6 août : le thème principal sera « Les Bourdons en petits moussaillons ». La sortie prévue le vendredi est à Pont à Mousson, ou nous irons dans le parc du Royaume Engonflé.
Parallèlement, un stage poney (5 séances de 2 heures) serait organisé au centre équestre de Buxerulles pour un groupe fixe de 8 enfants.

Semaine du 9 au 13 août : le thème principal sera « De la terre à l'assiette ». L'association Semeurs d'Art viendra le mardi nous faire une intervention.

Semaine du 16 au 20 août : le thème principal sera « Musclons nos petits pieds ». La sortie prévue le vendredi se déroulerait à Madine Nonsard.

Le mini camp et les sorties pour les adolescents sont annulés cette année, en raison des circonstances particulières.